



Communiqué de presse
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 30 octobre 2012

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Déclaration au terme d'une mission des services du FMI au Togo

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par M. Montfort Mlachila a séjourné au Togo du 22 au 30 octobre 2012 pour passer en revue l'évolution récente de la situation économique et les projets de collectif budgétaire 2012 et de budget 2013. En outre, elle a analysé des documents préparatifs de la création d'une agence de recettes unique.

La mission a rencontré le Premier Ministre, M. Kwessi Séléaodji Ahoomey-Zunu, le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Adjé Otéth Ayassor, et des hauts fonctionnaires du Ministère de l'Économie et des Finances, la Direction nationale de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et des représentants des bailleurs de fonds.

Au terme de la visite, M. Mlachila a rendu publique la déclaration suivante :

«Les conditions économiques au Togo demeurent favorables. Le taux d'inflation moyen, à 2,6 % en septembre, continue de baisser grâce à l'évolution très modérée des prix des produits alimentaires suite à une offre abondante de produits alimentaires. Le taux d'inflation moyen projeté pour 2012 est de 2,5 %. Malgré une légère réduction par rapport aux projections antérieures, dû aux incertitudes économiques, au ralentissement de la conjoncture mondiale et aux retards dans la mise en œuvre du budget d'investissement de l'Etat, la croissance du produit intérieur brut (PIB), en termes réels, reste forte et s'élèverait à environ 5 % en 2012. La croissance du PIB en 2013 pourrait s'accélérer pour atteindre 5,3 %. Les déficits de la balance du compte courant devraient se situer autour de 8 % du PIB en 2012 et en 2013.

Le budget 2012 s'exécute avec une bonne performance des recettes, notamment des douanes, tandis que les subventions aux produits pétroliers dépassent les montants budgétisés, et les recettes de privatisation ainsi que l'appui budgétaire des bailleurs de fonds n'atteindront pas les montants prévus. Afin de réduire les risques d'illiquidité, il serait nécessaire d'obtenir des financements à court terme et d'effectuer des ajustements des dépenses. Le projet de budget 2013 est généralement en ligne avec les accords de principe établis lors de la dernière mission des services du FMI en juin 2012. Il reflète notamment une meilleure évaluation du

budget d'investissement en fonction des capacités d'exécution et des économies substantielles des dépenses sur biens et services, tandis que d'autres dépenses seront largement déterminées par les politiques d'emploi public et de prix des produits pétroliers qui devraient être en ligne avec les contraintes budgétaires.

La mission a eu des discussions fructueuses avec les autorités au sujet de la relance de l'agenda des réformes structurelles, qui a accusé des retards. La mission souligne l'importance de consolider les avancées réalisées dans la gestion budgétaire et d'améliorer les capacités de gestion de la dette, en cherchant des financements appropriés. Par ailleurs, les autorités togolaises ont décidé de mettre en place une réforme importante portant sur la réorganisation des services de recettes en regroupant les Directions générales des Impôts et des Douanes en une entité unique, l'Office togolais des recettes (OTR). Les services du FMI soutiennent cette initiative et continueront à fournir de l'assistance technique aux autorités dans ce domaine. Dans ce but, ils ont analysé le projet de loi et des documents préparatifs mis à leur disposition et fourni des commentaires aux autorités.

Les autorités se sont engagées à revigorer leur agenda de réformes structurelles et les recommandations d'une future mission technique sur l'établissement de l'OTR pourraient nourrir les futures discussions sur un nouveau programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) au début de l'année 2013.»